

La traduction comme enjeu de pouvoir.
Approches socio-politiques d'une pratique culturelle

Longtemps, les phénomènes de traduction n'ont que peu attiré l'attention des historiens, et sont restés l'apanage des études littéraires. Ce n'est que récemment, grâce, surtout, aux nouvelles approches de l'histoire culturelle, que les historiens ont considéré la traduction en tant qu'objet central des „transferts culturels“, des circulations, et enfin de la compréhension des processus de réappropriation dans des univers culturels différents. Ainsi, les travaux de Peter Burke, de Fania Oz-Salzberger ou d'Ann Thomson ont montré, chacun à leur manière, que la traduction n'est jamais une simple question technique : elle est aussi le résultat de décalages, d'incompréhension, et elle met donc toujours en jeu, au-delà du simple aspect langagier, la question de la transcription d'un texte d'un monde culturel et politique à un autre. Cette nouvelle perspective est apparue particulièrement féconde pour l'étude de certains mouvements intellectuels européens (les Lumières, le Romantisme...), pour celle des circulations intellectuelles, ou encore des différents contextes locaux, dans lesquels les ouvrages sont reçus.

Dans le cadre de la demi-journée d'études doctorales, organisée par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'Institut Universitaire de Florence, nous souhaitons poursuivre ces travaux, mais en nous concentrant plus spécifiquement sur les dimensions politiques de l'acte de traduire un texte, c'est-à-dire, plus précisément, sur la manière dont cet acte s'insère aussi dans une concurrence et une lutte de pouvoir au sein d'un champ donné. Au-delà des dimensions culturelles inhérentes à la pratique de la traduction, si l'acte de production d'un texte se comprend toujours dans un contexte intellectuel, social et politique précis, dans lequel il joue un certain rôle, alors la traduction, en tant qu'elle est toujours une forme de « réécriture », s'insère dans un contexte différent, si bien que le rôle qu'elle y joue l'est nécessairement aussi. Comme l'écrit Pierre Bourdieu : « les textes circulent sans leur contexte, (...) ils n'emportent pas avec eux le champ de production (...) dont ils sont le produit, et les récepteurs, étant eux-mêmes insérés dans un champ de production différent, les réinterprètent en fonction de la structure du champ de réception. »

Nous souhaitons donc analyser la manière par laquelle le choix de traduire un texte plutôt qu'un autre, le fait de le traduire *d'une certaine manière*, et donc, nécessairement, d'en déplacer le sens en accentuant tel ou tel autre phénomène, le fait, éventuellement, de ne pas traduire certains passages, ou de préférer diffuser sans traduire, peut aussi se comprendre à partir de phénomènes de concurrences et/ou de luttes de domination au sein d'un champ

particulier – celui des traducteurs lui-même, du monde des lettres, celui du politique au sein du territoire envisagé, etc. Nous souhaitons donc replacer, au cœur de l’acte de traduire, la question de la stratégie et du pouvoir, celle du classement et de la concurrence au sein d’un espace social déterminé : il s’agira de s’interroger sur les stratégies sans doute multiples poursuivies par le traducteur – ou son commanditaire – lorsqu’il traduit *tel* texte, sur les enjeux de domination que cachent certains problèmes de traductions, ou le fait, éventuellement, de choisir de ne pas traduire un texte ou un passage précis. Ce faisant, le pari est donc de proposer une analyse des dimensions politiques et sociales de cette pratique culturelle, et de découvrir les enjeux de domination qui sous-tendent les transferts culturels, les circulations et les appropriations.

Nous souhaitons considérer, dans un même mouvement, un ensemble de textes disparates, mais dont la traduction relève de logiques comparables : nous espérons donc accueillir des propositions variées, tant du point de vue des périodes et des aires culturelles considérées, que de celui des types de textes traduits – appartenant au monde littéraire, à ceux de la philosophie politique, du droit, de l’économie, mais aussi au monde de la diplomatie, où la question de la traduction a également fait l’objet d’ouvrages récents.